

» ÉTUDE SNB LCL

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

LES RÉSULTATS
DÉTAILLÉS



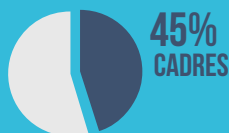
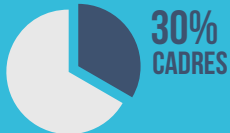
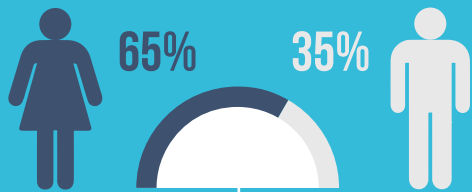
SYNDICAT NATIONAL
DE LA BANQUE LCL

LE SYNDICAT DE PROPOSITIONS DES
TECHNICIENS ET DES CADRES CHEZ LCL !

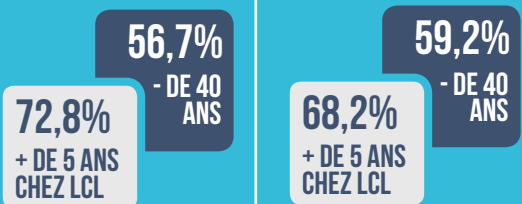
LE PANEL DES SALARIÉS INTERROGÉS

Notre étude, réalisée du 21 juin au 30 septembre 2016 sur l'ensemble du territoire français métropolitain, a permis d'interroger 897 salariés de notre Entreprise.

► Profil des salariés ayant répondu à notre questionnaire :



METIER COMMERCIAL	74%	METIER COMMERCIAL	82%
PLEIN TEMPS	79,5%	PLEIN TEMPS	96,2%
TRAVAIL EN AGGLOMERATION	78,5%	TRAVAIL EN AGGLOMERATION	71%



Vous pouvez retrouver le nouveau Perspectives dédié à cette étude sur notre site internet www.snbcl.net






>>
ou en flashant le QR code ci-contre
>>



**40 QUESTIONS
RELATIVES À LA QVT
CHEZ LCL. VOUS AVEZ
ÉTÉ 897 À PARTICIPER
À CETTE GRANDE
ÉTUDE DU 21 JUIN AU
31 SEPTEMBRE 2016
SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE
MÉTROPOLITAIN
ET NOUS VOUS EN
REMERCIONS.**

VOUS AVEZ NOTÉ DE 1 (TRÈS FAIBLE) À 5 (TRÈS ÉLEVÉ) LES 6 THÈMES QVT DÉVELOPPÉS PAR L'ANACT. NOUS AVONS FAIT RESSORTIR LES NOTES INFÉRIEURES À 2,80 ET SUPÉRIEURES À 3,80.








LES RELATIONS SOCIALES ET DE TRAVAIL

	LE NIVEAU DE RESPECT ENTRE COLLÈGUES	4,02
	LE NIVEAU DES INCIVILITÉS	2,62
	LA CONFIANCE QUE VOUS PORTE VOTRE MANAGER	3,45
	L'AMBIANCE DE TRAVAIL	3,57
	LA CONNAISSANCE DU PROCESSUS DE TRAITEMENT DES INCIVILITÉS	2,83
	LE NIVEAU DES EFFECTIFS	2,38
	LA QUALITÉ DES AVANTAGES SOCIAUX	2,73

L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DE TRAVAIL

	L'ERGONOMIE DE VOTRE POSTE DE TRAVAIL	2,98
	LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DES CLIENTS	3,30
	LE NIVEAU SONORE DE VOTRE ENVIRONNEMENT	3,10
	LA QUALITÉ DU MOBILIER	2,90
	LA QUALITÉ DE VOTRE CADRE DE TRAVAIL	2,96








L'ORGANISATION DU TRAVAIL

	LA POSSIBILITÉ D'ORGANISER VOTRE TEMPS DE TRAVAIL	2,87
	L'AIDE APPORTÉE PAR LES OUTILS TECHNOLOGIQUES	2,95
	L'INTÉRÊT DU TÉLÉTRAVAIL	2,98
	LE NIVEAU DES OBJECTIFS À ATTEINDRE	3,80
	LA RAPIDITÉ DE RÉPONSE À VOS DEMANDES	2,90
	LA QUANTITÉ DES REPORTINGS	3,45
	LES RISQUES DE FAUTES PROFESSIONNELLES LIÉES À L'ORGANISATION DU TRAVAIL	3,72







LE CONTENU DU TRAVAIL

	L'AUTONOMIE DANS LE TRAVAIL	3,39
	LE SENS QUE VOUS DONNEZ À VOTRE TRAVAIL	3,57
	LE VOLUME DES MAILS REÇUS	3,67
	<p>LA CHARGE DE TRAVAIL</p> <p>Elle a une note plus élevée chez les cadres (4,20 pour les femmes et 4,19 pour les hommes) que chez les techniciens (4,11 pour les femmes et 4,10 pour les hommes). Ce sont les fonctions commerciales qui affichent le plus haut score (4,20). Les hommes non commerciaux notent cette charge à 3,88. La charge de travail est ressentie plus élevée par les femmes de plus de 40 ans (4,17) et les hommes de moins de 40 ans (4,20).</p>	4,14
	<p>LE DROIT À L'ERREUR</p> <p>Le faible niveau de droit à l'erreur est encore plus mis en avant par les femmes techniciennes qui exercent une activité commerciale (2,45) sur site diffus (2,28) et ayant plus de 5 ans d'ancienneté (2,40).</p>	2,52
	<p>LE POIDS DES TÂCHES URGENTES</p> <p>Il concerne plus les cadres (4,11 pour les femmes et 4,03 pour les hommes) et les commerciaux (4,04 pour les femmes et 4,02 pour les hommes). Les techniciens non commerciaux déclarent être un peu moins affectés par le poids des tâches urgentes (3,70 pour les femmes et 3,57 pour les hommes).</p>	3,95
	<p>LE TEMPS PASSÉ À TRAITER LES TÂCHES ADMINISTRATIVES</p> <p>Ce sont les femmes cadres, exerçant une activité commerciale, qui présentent la note la plus élevée (note 4,22). Les hommes qui gèrent des tâches non commerciales affichent la note la moins élevée (3,57).</p>	4,09
	<p>LA COMPLEXITÉ DES PROCÉDURES</p> <p>La complexité des procédures est plus élevée pour les hommes (3,99 et 4,08 pour les hommes cadres) que pour les femmes (3,83 et 3,92 pour les femmes cadres). Elle est surtout dénoncée par les salariés exerçant une activité commerciale (3,93 pour les femmes et 4,04 pour les hommes).</p>	3,89

LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL

	LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À UNE ÉQUIPE	3,52
	LA QUANTITÉ DE FORMATION (STAGES, E-LEARNING...)	3,08
	LA DIFFICULTÉ À SUIVRE LES FORMATIONS	3,09
	L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES SALARIÉS Ce sont les femmes non commerciales (2,61) de plus de 40 ans (2,56) et ayant plus de 5 ans d'ancienneté (2,55) qui dénoncent le plus l'inégalité de traitement au sein de l'Entreprise.	2,76
	LES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE Ce sont les salariés n'ayant pas une activité commerciale qui sont les plus touchés par le manque d'évolution professionnelle (2,06 pour les femmes et 2,13 pour les hommes). Cette situation est plus marquée chez les plus de 40 ans (2,25 pour les femmes et 2,15 pour les hommes). Seuls les hommes de moins de 5 ans d'ancienneté conservent une image moyenne des possibilités d'évolution (2,96).	2,51
	LA RECONNAISSANCE QUE VOUS PORTE L'ENTREPRISE Ce sont les femmes techniciennes non commerciales qui sont les plus touchées par le manque de reconnaissance (1,97). Cette situation s'aggrave pour les femmes à temps partiel (1,92) et même les jeunes embauchés de moins de 5 ans estiment que la reconnaissance de l'Entreprise est faible (2,56 pour les femmes et 2,72 pour les hommes).	2,23
	LE LIEN ENTRE VOS RESPONSABILITÉS ET VOTRE RÉMUNÉRATION Sur cet item, les salariés sont quasi unanimes sur la faiblesse de leur rémunération au regard de leurs responsabilités (2,03 pour les femmes et 2,07 pour les hommes). Les techniciens hommes et femmes sont les plus affectés (2,01 pour la population concernée). Les cadres partagent ce point de vue (2,07 pour les femmes et 2,16 pour les hommes).	2,04

LA CONCILIATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE

	LA RÉALISATION DE TRAVAUX PROFESSIONNELS LORS DE VOTRE TEMPS LIBRE	2,62
	VOTRE NIVEAU DE STRESS	3,67
	LE TEMPS QUE VOUS ARRIVEZ À CONSACRER À VOTRE ENTOURAGE (FAMILLE, AMIS...)	3,12
	VOTRE FACILITÉ À VOUS DÉCONNECTER DE VOTRE TRAVAIL	2,88
	LE TEMPS PASSÉ DANS LES TRANSPORTS	4,02
	LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO SOCIAUX PAR L'ENTREPRISE	2,41

SNB/CFE-CGC 1^{er} réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit

**NOUS
ON EST
POUR LE**



**DIALOGUE
SOCIAL !**



**SYNDICAT NATIONAL
DE LA BANQUE LCL**

1^{er} réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

SUIVEZ-NOUS !
SNB CFE CGC LCL



01.42.95.18.57



WWW.SNBLCL.NET